

Modifié le 22/02/24

Malgré des avancées dans plusieurs domaines ces dernières années, des inégalités de tous ordres subsistent encore entre les femmes et les hommes.

La Métropole s'est engagée dès 2014 dans un 1er plan d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes. Afin de renforcer son engagement et son action, [elle met en œuvre, pour la période 2021-2026, un 4^{ème} plan](#) qui porte sur les domaines suivants :

AXE 1 : DÉVELOPPER UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ AU SEIN DE LA MÉTROPOLE

- 1.1. Approche intégrée
- 1.2. Communication
- 1.3. Conventionnements, commande publique, finances
- 1.4. Production et analyse de données
- 1.5. Représentation et participation
- 1.6. Égalité professionnelle
- 1.7. Partenariats

AXE 2 : FAVORISER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS NOS POLITIQUES PUBLIQUES

- 2.1. Transition écologique
- 2.2. Espaces publics
- 2.3. Mobilités
- 2.4. Sport
- 2.5. Arts et culture
- 2.6. Solidarité
- 2.7. Développement économique
- 2.8. Urbanisme et habitat
- 2.9. Lutte contre les violences de genre au sein du couple

-
- 2.10. Journées internationales

[Consulter le plan Égalité Femmes-Hommes 2021-2026](#)

Liens

[Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale](#)

[Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes](#)

[Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité \(DRDFE Normandie\)](#)

[Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations](#)